

L'INFORM

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2023

CONTREXEVILLE

Extrait du rapport annuel 2023
sur le prix et la qualité du service public

ORGANISATION

Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune.
La population desservie est de 3 315 **habitants**.



Le service est organisé par la commune

EXPLOITATION

par la société SAUR FRANCE
En affermage

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



COLLECTE DES EAUX USÉES

Un réseau de 31 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 1 559 habitations ou immeubles et 3 industriels ou autres. Le réseau est composé de 31 km de collecteurs et 3 postes de refoulement.



ÉPURATION

Le service ne gère aucune station d'épuration.

Les eaux usées sont traitées par la STEP de MANDRES-SUR-VAIR capable de traiter la pollution de 35 000 habitants, et géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la construction et la gestion de la station d'épuration de l'agglomération de CONTREXEVILLE-VITTEL. Le rejet de l'eau traitée se fait dans la Vair.



QUALITÉ DU SERVICE

La station d'épuration STEP de MANDRES-SUR-VAIR est conforme aux prescriptions administratives.

PRIX

75,67 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 75,67 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2024, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 0,63 €/m³, **en hausse de 1,23 % par rapport à 2023**.

Sur ce montant, 39 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 24 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 37 %.



Répartition des montants collectés